

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2016

Etaient présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Caroline CORTAY, Laurent DESPLASSE, Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Luc CHUET, Célia TRUCHE, Fabienne MAYNARD, Karine MERVELAY.

Excusés : Raphaël PINARDON (pouvoir donné à J.P.Goudard), Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Kristell PERRIN, Aurélien DELHOMME.

Secrétaire de séance : Fabienne MAYNARD.

Compte-rendu du 18 juillet 2016 approuvé à l'unanimité.

PDIPR : jusqu'à présent, c'était le Département qui gérait le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Désormais, c'est la COR qui gère le PDIPR et qui demande aux communes de désigner une personne référente (pour faire remonter les problèmes, signaler les défauts de balisage, etc). Paul Crétin est désigné référent.

Délibération : adoptée à l'unanimité

LE GRANDRISIEN : PROLONGATION, LOYER : la convention signée initialement avec l'EPORA était valable jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016, date à laquelle J.François Moussa ou la commune devait racheter le Grandrisien à l'Epora. J.François Moussa étant d'accord pour acheter mais n'ayant pas l'accord des banques, faute d'exercice comptable annuel, la Commune demande une prolongation de la convention de 9 mois pour que J.F.Moussa puisse présenter un exercice comptable d'un an aux banques.

Cette demande de prolongation évite à la commune de devoir racheter le bâtiment (100 000 €).

Délibération : adoptée à l'unanimité

RPQS : Service déchets de la COR : Bilan plutôt positif, budget équilibré, voire légèrement excédentaire. Que faire de ce léger excédent ? 1<sup>ère</sup> solution : réduire la taxe d'ordures ménagères. 2<sup>ème</sup> solution : investir (nettoyage des bacs existants, installations de nouveaux bacs, passage à des bacs semi-enterrés...). 3<sup>me</sup> solution : baisser légèrement la taxe ET investir.

SIEVHA : pour rappel le SIEVHA regroupe 6 communes soit un peu plus de 5 200 habitants, ce qui représente 163 kms de réseau d'eau potable, générateurs de perte (à peu près 2m<sup>3</sup> par kms !) mais le rendement s'améliore (64 % en 2015 contre 54 % en 2014 avec une facture moyenne de 504 € pour 120 m<sup>3</sup>, soit 4,2 € TTC/m<sup>3</sup>)

L'indice linéaire de perte est de 2m<sup>3</sup>/km/jour.

### CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « QUATRE PATTES EN DETRESSE DU HAUT BEAUJOLAIS » :

A noter une très forte augmentation de la population de chats (chats errants), ce qui génère de nombreuses plaintes des riverains. La proposition de l'association « Quatre pattes en détresse du Haut Beaujolais » : une fois que les chats sont attrapés, l'association se charge de les emmener, les faire stériliser, tatouer puis elle les ramène ou trouve des adoptants et la commune participe à hauteur de 50% aux frais vétérinaires (stérilisation, tatouage), l'objectif étant de stabiliser dans un premier temps le nombre de chats qui croit de façon exponentielle.

La commune propose de faire un essai, à hauteur de 400 €.

Délibération : adoptée à l'unanimité

### ECOLES

Ecole publique : 115 élèves inscrits dont 104 qui comptent, font leur rentrée en septembre (effectif un peu trop juste pour l'ouverture d'une 5<sup>me</sup> classe avec un seuil fixé à 108 élèves). Sur ces 104 élèves, 78 sont inscrits aux TAP.

Les TAP : la commune a touché une subvention de 2 000 € pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016. Pour l'année 2016-2017, 8 intervenants pour 5 activités le mardi et 5 le vendredi (suite au désistement tardif d'un intervenant, embauche d'un nouvel intervenant qui proposera du foot).

Cantine : la commune a embauché une nouvelle personne en contrat aidé de 20 h signé avec une habitante de Grandris. Contrat qui coûte à la commune 125 €/mois qui assure, pour l'instant, le remplacement de la personne en arrêt. Délibération : adoptée à l'unanimité.

Ecole privée : 16 élèves inscrits (classe unique)

### URBANISME

- M ET MME CHAIGNE Guy : AB 213 et 215 : Le Bourg
- MME CHEMARIN Christiane : AS 98 : Le Goutel
- M CARTON Guy et MME BERLIOZ Denise : AB 93 et 702 : 769 rue de Thizy
- OPAC DU RHONE : AB 633 : La Tour

La commune ne fait jouer son droit de préemption sur aucune des quatre ventes.

### COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

- Travaux : cour de l'école : le portail sera posé définitivement fin septembre. Par la même occasion le terrain de foot, situé sous l'école sera clôturé (pour éviter notamment l'intrusion de chiens errants)
- Tennis : la réfection du terrain de tennis est terminée. Pb : certains enfants y vont avec skates, trottinettes, ballons. Du coup, le terrain est fermé à clefs (elles sont à demander en mairie) mais comment faire quand la mairie est fermée (après-midi, week-end) ?
- Voirie communale : le dos d'âne route de Lamure sera refait jeudi 8/09 car le 1<sup>er</sup> ne tenait pas compte de l'inclinaison de la route (pas assez marqué pour faire ralentir réellement les voitures).
- Voirie communautaire : Chemin de la Grange Poupet – Rte de Challières et Plat Marsan : le bi-couche sera fait courant septembre.
- Journée des associations : Bilan positif. De réels efforts de la part des associations pour la présentation de leurs stands et pour les démonstrations. Fréquentation satisfaisante. Manifestation à renouveler mais revoir les horaires.
- Com' : le nouveau site Internet est régulièrement mis à jour. Un nouvel onglet « Habitat » a été créé avec un lien avec les bailleurs sociaux (OPAC et HBVS)

### PROCHAINES REUNIONS :

**21 septembre à 17h30 à Lamure** réunion intercommunale sur les mutuelles communales, l'organisation du 3 novembre et le regroupement des communes.

**7 octobre à 19h** réunion de quartier (place de la Mairie, Allée de la Sapinière, Allée des Roses, Rte de l'Hôpital).  
Lieu : Salle de l'annexe de l'Hôpital (à confirmer)

**11 octobre à 20h30** réunion de conseil

### QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire signale l'envoi d'un courrier à une famille de Grandris suite à une entrevue entre la Mairie et des parents d'un élève à cause de problèmes de comportement (bagarre)
- Chasse : M.le Maire a assisté à une réunion en présence de représentants des deux sociétés de chasse (chasse communale et chasse privée) ainsi qu'un représentant de la Fédération. Finalement aucun accord n'a été trouvé. La chasse privée ne dispose donc pas d'une surface suffisante (d'un seul tenant) pour organiser des battues en 2016.
- Réception d'un courrier de M.Dupuis concernant la vitesse Route de Thizy qui demande des mesures (dos d'âne ?)
- Recensement dans la commune au début de l'année 2017 : il faut trouver 3 personnes intéressées pour être agents recenseurs (activité rémunérée)
- Passage du raid bleu (29 oct. – 1<sup>er</sup> nov.)
- Rappel : journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent organisée par la Mairie le 1<sup>er</sup> octobre (il reste des places).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

